

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 25 (1979)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Discours du président M. J. J. Keller

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848661>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Discours du Président M. J. J. Keller

Monsieur l'Ambassadeur,  
Chers Compatriotes  
et Chers Amis français,

En tant que président de la Fédération des sociétés suisses de Paris, j'ai l'agréable mission d'ouvrir notre cérémonie officielle que nous commençons par la lecture du message du Président de la Confédération helvétique, lu par M. Pierre Jordan, notre nouveau consul à qui je voudrais, ici, très cordialement souhaiter la bienvenue parmi nous.

Après la lecture du message du Président de la Confédération helvétique, je voudrais commencer mon petit discours par des **remerciements**, et d'abord à tous ceux, connus et inconnus, qui ont participé à l'organisation de cette fête dans ce merveilleux parc du Montcel ; tout particulièrement, je voudrais ici, au nom de vous tous, remercier :

- M. et Mme François de Ziegler qui ont bien voulu accepter le patronage de notre Fête nationale, et qui tout le long de l'année nous ont apporté leur soutien et leurs conseils,
  - l'abbé Amweg, l'abbé Schilliger et le pasteur Atger pour le message qu'ils nous ont fait parvenir ce matin,
  - l'Union chorale qui, cette année encore, accompagnait d'une façon harmonieuse notre manifestation,
  - l'Amicale des anciens prisonniers de guerre internés en Suisse qui, chaque année, nous fait l'honneur d'assister à notre fête,
  - M. Lucien Paillard, directeur adjoint du Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne, que nous accueillons toujours avec un grand plaisir.
  - Nicole et Jacky Thomet, les deux virtuoses qui sont venus tout spécialement de Suisse pour nous faire parvenir les salutations musicales de notre pays,
  - le restaurant du Caquelon à Chambourcy qui a organisé le buffet.
- Après ces remerciements, je souhaite vous parler aujourd'hui, tout simplement, des **Suisses de Paris**. Savez-vous que nous sommes sur les 340 000 Suisses de l'étranger environ 90 000 (26 %) Suisses en France, dont environ 26 000 qui habitent la région parisienne ? La plupart se sont bien intégrés dans le pays qui les a accueillis, beaucoup bénéficient de la nationalité française, tout en restant

très attachés à leur pays d'origine. Grâce à cette intégration dans notre pays d'accueil, nous nous trouvons aussi souvent aux avant-postes de la Suisse à l'étranger, un rôle important mais difficile. Les échanges culturels, les courants commerciaux et financiers entre la France et la Suisse la relance commerciale entre les deux pays présentaient en 1978 un solde positif pour la France de 1,7 milliard de francs suisses et, par tête d'habitant... Le Suisse reste et l'implantation de nombreuses Sociétés suisses en France sont le meilleur témoignage de l'importance de la présence suisse en France et des relations entre les deux pays.

Ces résultats sont le fruit d'efforts faits pendant de très nombreuses années et doivent être poursuivis et défendus surtout dans les périodes incertaines que nous traversons. La crise économique, la situation internationale, la renaissance d'une certaine protection sur l'inflation, le chômage, une certaine recrudescence de la xénophobie et la montée du terrorisme ne passeront pas sans nous toucher aussi. Or, les efforts pris isolément risquent de ne pas suffire. Ce n'est pas au dernier moment, quand un événement se produit, qu'il faut se rappeler qu'on a un passeport suisse. Nos ancêtres, nos prédecesseurs ont bien compris cette nécessité d'une solidarité et d'une certaine organisation ; il suffit de penser à tous ceux qui ont vécu les deux guerres mondiales pour comprendre.

C'est pour cette raison et depuis longtemps que les Suisses de l'étranger se sont organisés autour de différentes institutions comme la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société helvétique, où les Suisses de France sont représentés par sept délégués et sept suppléants, et le bureau de cette Commission, présidé depuis 1978 par M. Alfred Weber, conseiller national, et le Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne, représenté par M. M. Ney. D'autre part, nous disposons, avec notre journal « le Messager Suisse » et sa dynamique et dévouée directrice, d'un moyen de communication qui, régulièrement, atteint toutes les familles suisses de France.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est pour vous dire qu'il y a, malgré tous les efforts et le dévouement de beaucoup de nos compatriotes, un problème. Si les Suisses de Paris ont l'avantage de disposer, dans le cadre des nombreuses Associations suisses de Paris, d'une palette très variée de



M. J.-J. Keller, président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris

possibilités pour participer à la vie des Suisses de l'étranger, nous devons aussi constater que ces possibilités ne sont malheureusement utilisées que par trop peu de compatriotes et que, surtout, les jeunes ont souvent d'autres attractions. Je pense aussi à la possibilité qui nous est donnée de participer à des votations fédérales en Suisse où seulement quelques centaines de compatriotes se sont inscrits jusqu'à présent.

Or, cette absence, ce désintérêt sont regrettables et peuvent être même dangereux. Nous vivons dans une période trop incertaine pour pouvoir rester passifs ; il ne faut pas penser qu'on trouvera toujours, le moment venu, des gens dévoués et compétents et qu'on a encore tout le temps pour s'intéresser aux activités suisses si on était confronté avec un problème.

C'est donc pour cette raison que je voudrais vous lancer ici un appel et vous demander de participer activement à la vie de nos Sociétés et de la Fédération. N'hésitez pas à vous adresser à nous si vous avez des idées ou si vous avez des problèmes ; de notre côté, nous souhaitons connaître un peu mieux votre opinion, ce que nous avons fait par

exemple en lançant, dans le « Messager Suisse », un questionnaire sur la révision de la Constitution suisse qui comportait des questions aussi importantes que le droit à la nationalité suisse des enfants de mère suisse et de père étranger, ou du mari étranger d'une Suissesse. Or, nous avons reçu, pour toute la France, environ cinq cents réponses, ce qui ne devrait représenter guère plus de 1 % des familles concernées ! Le « Messager Suisse » a aussi demandé votre concours pour participer à un sondage pour connaître votre opinion sur les associations suisses de Paris.

Mais il se peut qu'il y ait quelque chose qui manque dans notre organisation ou dans l'organisation des Suisses de Paris. Il se peut, en effet, que nous devions penser à la création d'une **nouvelle Association** qui serait ouverte à tous nos compatriotes qui, pour une raison ou une autre, ne souhaitent pas participer directement à une des associations existantes ayant des buts spécifiques, soit social, soit sportif, soit culturel ou économique. Cette association des Suisses de Paris pourrait donner à chaque compatriote la possibilité de participer aux problèmes qui nous intéressent, de s'exprimer et, dans certains cas, d'être consultée comme nous l'avons fait dans le cadre du « Messager Suisse ». Or, il est clair que la création d'une nouvelle association des Suisses de Paris n'aurait un sens qu'à condition qu'un nombre important de compatriotes — je pense à 1 000 ou 2 000 pour la région parisienne — souhaite y participer.

Nous avons encore une autre idée qui nous tient à cœur et dont je voudrais vous parler ici : il y a déjà un an, nous avons pensé à publier une **Chronique des Suisses de Paris** dans les cinquante dernières années, par exemple de 1930 à 1980. Il nous semble en effet important de pouvoir garder les traces des périodes vécues par nos aînés et des réalisations importantes dont nous profitons aujourd'hui ; je pense à des réalisations comme la Chambre de commerce suisse en France, l'Ecole suisse du cercle commercial, l'hôpital suisse, la maison de retraite, la présence culturelle et artistique des Suisses à Paris, le « Messager Suisse » qui va fêter l'année prochaine son 25<sup>e</sup> anniversaire, et d'une façon générale, à toutes les manifestations de nos associations ; je pense aussi à la grande soirée qui a marqué le 75<sup>e</sup> anniversaire du Cercle suisse romand. Nous pouvons être fiers de ces réalisations, mais je me demande de temps

à autre si toutes ces activités sont bien connues par nos compatriotes et, surtout, par les jeunes générations qui, un jour, devront reprendre cette mission. C'est pour cette raison que notre Fédération a décidé de faire un nouveau pas vers la réalisation d'une telle chronique et j'ai le plaisir de vous informer que nous avons trouvé, en la personne de M. Thierry Bossard, un homme compétent qui a bien voulu accepter de mettre un peu d'ordre dans nos idées sans doute encore un peu floues actuellement : M. Bossard peut être contacté à : 166, avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 642.91.09.

Je suis persuadé que nous pouvons apprendre beaucoup de choses en regardant en arrière pour voir ce que nos prédécesseurs ont réalisé, souvent dans des moments difficiles. Il est, à mon avis, important que ces connaissances, ces expériences soient transmises aux futures générations, surtout si nous voulons maintenir une certaine cohésion et une certaine solidarité entre nos compatriotes.

Je voudrais terminer ici mes quelques réflexions en espérant que vous avez entendu mon appel. Les Suisses de Paris ont toujours représenté une des colonies les plus actives des Suisses de l'étranger ; mais si nous voulons maintenir ces activités et notre cohésion, nous devons agir, nous devons participer et intéresser les nouvelles générations.

Une dernière remarque encore : nous avons le privilège de vivre dans un pays ouvert vers l'extérieur, un pays où le mot « liberté » a encore gardé tout son sens. Pour cela aussi nous devons être reconnaissants ; nous devons être conscients que cet accueil a largement contribué à l'évolution de la communauté suisse en France.

Vive la France, vive la Suisse !



Le trio des jodleurs  
de l'Union Chorale suisse

(Photos M. Burnier)

### Sous les auspices de la Fédération des sociétés suisses de Paris

**mercredi 12 septembre  
à 15 heures  
Porte de la Suisse,  
11 bis, rue Scribe,  
Proclamation des prix du  
concours de dessin organisé  
à Jouy-en-Josas le 24 juin  
suivie de projection de films  
suisses pour enfants.  
Tous les participants à ce  
concours seront les bienvenus de même que leurs petits  
amis.  
Entrée gratuite.**

### APPEL

De notre fichier, nous avons dû retirer 130 fiches d'abonnements, malgré de nombreux rappels personnalisés ou par notre publication, alors que tous nos efforts tendent à augmenter notre tirage pour assurer la survie de notre publication.

Nous ne comprenons pas la négligence ou le désintéressement de nos compatriotes.

Nous sommes certainement l'unique revue à attendre pendant six mois le paiement d'un abonnement sans suspendre l'envoi de notre publication !

Prix de l'abonnement F. 50,— (abonnement de soutien à partir de F. 55,—) ou par C.C.P. 12 27 327 ou par compte bancaire.

L'Administration